

XVIII° Congrès mondial

Clôture

Discours de M. Jean-Luc Marié, Président de la Commission spéciale de prévention de l'AISS

2 juillet 2008, Séoul (Corée du Sud)

Mesdames, Messieurs

Ça a été un réel plaisir de vous retrouver dans le cadre de la clôture de ce Congrès mondial. Au nom de l'AISS et de la Commission spéciale de prévention et de ses 11 Comités, je souhaite remercier nos collègues du KOSHA pour leur accueil chaleureux, leur organisation et féliciter les différents intervenants, les participants et tous ceux qui ont fait de ce rendez-vous un succès : les bénévoles, les techniciens et bien sur les interprètes. Je voudrais aussi tout particulièrement remercier le travail fantastique réalisé pour l'AISS par les Comités de prévention et bien sûr Patricia Weinert. Nous la remercions tous.

Vous le savez, une première a eu lieu lors de ce Congrès avec le sommet sur la sécurité et la santé au travail. Nous sommes enfin allés au-delà d'une rencontre technique entre spécialistes. Je ne peux que me féliciter de cette initiative car il s'agit d'un signe fort qui porte la santé et la sécurité au travail au niveau politique. 46 personnalités employeurs, travailleurs, responsables de la sécurité sociale, de décideurs ont ainsi signé la déclaration de Séoul. C'est à mes yeux une reconnaissance de la prévention des risques professionnels comme véritable enjeu de société dans le contexte de mondialisation.

Gardons-nous de couper notre élan et nos efforts car nous avons encore du pain sur la planche pour parler d'une véritable planète de la prévention à l'heure où dans certaines régions du monde ce terme n'est pas même évoqué.

Outre ce sommet politique, il faut aussi saluer une autre initiative : les quatre sessions régionales. Ces rencontres très enrichissantes ont permis de souligner la spécificité et aussi

la complémentarité des régions. Ces discussions ont également mis en valeur une forte implication des participants qui se sont appropriés spontanément la déclaration de Séoul pour placer les débats au niveau des décideurs politiques et des actions à mener. Ces nobles intentions ne doivent pas éclipser les batailles que nous devons encore livrer :

- batailles contre des produits, j'y reviendrai plus loin avec l'exemple de l'amiante, mais ces produits sont nombreux (pesticides...),
- batailles pour développer et coordonner les actions de prévention avec la création de nouveaux modes d'organisation, je pense par exemple à l'IAPRP, l'Interafricaine de prévention des risques professionnels.

Je vous rassure, je ne vais pas me lancer dans le résumé des nombreux symposiums et ce malgré la qualité de vos échanges. Je souhaiterais retenir des idées fortes qui ont émergé lors de ces rencontres et mettre en valeur ce qui me semble être des pistes d'actions pour la prévention des risques professionnels au niveau international.

Ce Congrès mondial est d'abord le cadre idéal pour se retrouver et dresser ensemble un état des lieux. A ce titre, l'impact de l'évolution des conditions de travail sur la protection des travailleurs comme les nouveaux enjeux et les perspectives qui vont conditionner des défis à relever sont incontournables : vieillissement de la population, travail à domicile, sous-traitance, nanoparticules... Les nombreuses productions présentées dans le cadre du festival du film et du multimédia illustrent et reflètent cette évolution des thématiques abordées.

Je note que dans les pays où les politiques de prévention des risques professionnels sont les plus avancées, globalement le nombre d'accidents du travail baisse, mais le nombre de maladies professionnelles reconnues augmente et de nouveaux risques émergent comme les risques psycho-sociaux.

Dans cet environnement, notre mission est de mettre à disposition les outils, les ressources pour non pas toucher les bons élèves - le public ou les entreprises qui nous connaissent par cœur... - mais réussir à sensibiliser les moins bons élèves - celles et ceux qui ne sont pas structurés pour recevoir correctement nos messages. Je pense par exemple aux petites et moyennes entreprises, au secteur informel et aussi aux travailleurs occasionnels souvent employés dans des secteurs où les risques sont particulièrement élevés. La communication

est fondamentale et elle doit être un des piliers de la prévention des risques professionnels. Les campagnes d'information via les media grand public sont obligatoires pour pouvoir espérer toucher ces salariés. Nous avons aujourd'hui à notre disposition des outils formidables nous permettant par exemple de former à distance des personnes.

Je suis convaincu que l'ambition d'une culture de prévention mondiale est aussi d'informer de façon juste et claire - la transparence vis à vis de tous est non seulement un devoir moral, mais également indispensable pour agir avec discernement face à des expositions professionnelles multiples et complexes.

Nous avons des marges de progrès pour faire bénéficier de nombreux pays de l'expérience acquise en matière de prévention et les préserver des erreurs passées.

Prenons l'exemple de l'amiante. Force est de constater que depuis la déclaration de Pékin en 2004, le rapport récemment présenté lors du 1^{er} Forum mondial de la sécurité sociale de l'AISS à Moscou en 2007, les résultats ne sont pas à la hauteur de nos espoirs. Il y a une grande différence entre afficher une volonté d'éradication des maladies professionnelles liées à l'amiante et agir concrètement pour l'interdiction de l'exploitation et de l'utilisation de l'amiante au niveau mondial. Ainsi, alors que de nombreux pays ont interdit l'amiante et que d'autres ont réduit son utilisation, la production mondiale reste stable et nous pouvons nous interroger sur les débouchés que trouvent les pays producteurs. En septembre 2007 à Moscou, j'avais proposé de réfléchir à l'organisation d'un forum mondial sur l'amiante couvrant les champs de la santé, l'environnement et des risques professionnels. L'objectif n'était pas de formuler une énième déclaration mais plutôt de trouver d'autres leviers pour sensibiliser les décideurs politiques et accompagner les pays pour lesquels les conséquences économiques et sociales seraient importantes.

Concernant les différences sur l'approche en prévention, nous ne pouvons plus entendre sans réagir les données du BIT concernant l'Afrique : Ce continent s'illustre avec 2% des emplois salariés dans le monde et comptabilise à lui seul 18% des accidents du travail mortels. Au-delà des aspects éthiques, protéger la santé des travailleurs est une condition indispensable à la productivité et au développement économique. Protéger l'Homme au travail, protéger le « capital humain », c'est protéger une ressource essentielle de toute société.

Dans ce contexte, c'est un devoir de coopérer avec les pays émergents ou en développement. Nous devons ainsi tout mettre en œuvre pour éradiquer les effets pervers

d'une mondialisation qui ne consisterait qu'à rechercher la bonne ressource au meilleur prix quel qu'en soit le coût humain. En délocalisant les risques, nous faisons peser sur les sociétés les plus fragiles les risques les plus lourds.

Il est temps d'agir ! Une délocalisation d'activité ne peut en aucun cas être justifiée par des économies sur les règles de sécurité. Bien sûr les discours des grandes entreprises multinationales sont rassurants, toutes nous expliquent dans leur communication sur le « développement durable » ou la responsabilité sociale qu'elles appliquent les mêmes règles de sécurité à l'ensemble de leurs salariés à travers le monde. Très bien, mais regardons aussi à la périphérie, dans les chaînes de sous-traitance, dans les activités connexes d'entretien, de maintenance, dans les circuits d'approvisionnement, parmi les travailleurs occasionnels ou en travail temporaire.

Nous ne pouvons pas fermer les yeux sur ces phénomènes qui pèsent sur les pays les plus pauvres. Un engagement politique fort est indispensable pour transformer ces délocalisations en une opportunité pour exporter des exigences et des pratiques en faveur de la santé et de la sécurité au travail.

Lorsque le développement durable et les conséquences d'un changement climatique sont discutés, par exemple au Forum de Davos, les sujets de santé et sécurité au travail ne devraient plus être les grands absents.

Mesdames, Messieurs, nous avons vécu une première lors de ce Congrès mondial avec le sommet sur la santé et la sécurité au travail. La signature de la déclaration de Séoul et son appropriation - notamment par les participants aux sessions régionales - resteront un moment fort de ce XVIII^e Congrès. Des 6 Congrès aux quels j'ai participé, j'ai ressenti ici à Séoul une nouvelle dynamique qui va, je l'espère, nous permettre d'accélérer nos efforts.

Aujourd'hui la priorité est le développement d'outils pour diffuser une culture de prévention au niveau mondial. C'est pourquoi j'appelle de mes vœux un nouvel élan mondial de la prévention des risques professionnels. Nous devons sortir de notre « club » de préventeurs de pays développés - même si nos échanges sont enrichissants - et mobiliser nos efforts et nos moyens au profit des pays émergents et en développement.

Je vous remercie.